

[...]

La juge en eut comme un choc au cœur. Elle allait voir son petit surdoué. Sans s'en rendre compte, elle y avait beaucoup pensé. Elle aussi avait mentalement séparé un des enfants Morlevent du reste de la fratrie. Or, quand ils entrèrent dans le bureau, le frère poussant devant lui les petites sœurs, la juge et le médecin comprirent immédiatement qu'elles avaient un bloc en face d'elles. Pour en détacher l'un ou l'autre, il faudrait y aller à la tronçonneuse. En apercevant Siméon, Laurence ne put retenir un petit «oh» de déception. Le bel adolescent était en fait un garçon maigre qui plissait des yeux méfiants derrière des lunettes rondes. Sa cadette, Morgane, avait tout pour se faire surnommer «la binoclarde», un nez en trompette chevauché par des lunettes cerclées de rouge et des oreilles décollées, soigneusement mises en valeur par un serre-tête.

[...]

– Asseyez-vous, monsieur Morlevent, dit la juge.
Il manquait une chaise.

– Pas grave, fit Venise.

Elle s'installa sur les genoux de son grand frère et tout le monde les regarda, le cœur saignant d'envie. Aussi beaux l'un que l'autre et comme sortis du conte de fées bêtement intitulé «Sœurette et Frérot». À la loterie génétique, tout le monde n'est pas verni. «Yeux bleus, yeux d'amoureux»: c'étaient Venise et Barthélemy. «Yeux marron, nez de cochon»: c'étaient Morgane et Siméon.

[...]